

COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 22 décembre 2022

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 15/12/2022

Présents : 9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Présents : Caroline MITOUART, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Grégory HAVEL, Benoît BENSCH, Freddy BESSE, Monique DE BROUWER, Brigitte GONON, David MASCRET

Abstentions : 0

Représentés :

Excusés :

Absents : Alexandre PRESTAIL, Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE, Morgan BOURDON

Secrétaire de séance : Freddy BESSE

Objet : Division parcellaire sur le lotissement Saint Vincent - DE_2022_051

Madame le Maire présente à l'assemblée le dossier des pièces modificatives du lotissement SAINT VINCENT et rappelle que :

- le lotissement a été autorisé aux termes d'un arrêté préfectoral en date du 11 juin 2007,
- les pièces constitutives du lotissement ont été déposées au rang des minutes de Maître Valérie VAROTEAUX-BOSKOV, Notaire à SISSONNE (Aisne), le 20 octobre 2008,
- un permis d'aménager modificatif a été déposé au rang des minutes de Maître Valérie VAROTEAUX-BOSKOV, notaire à SISSONNE, le 26 juillet 2017,
- suite à une erreur d'implantation du compteur alimentant le lot n° 13 du lotissement, il y a lieu de modifier la consistance du lot n°13 et du lot n° 14 et de régulariser un acte de dépôt de pièces modificatif du lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte de dépôt de pièces modificatif du lotissement SAINT VINCENT et tous les documents y afférents ;

Tous les frais (géomètre, notariés, ...) seront à la charge de la Commune.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___